

Amendement 25

Jean-Paul Garraud, Aurélia Beigneux, Harald Vilimsky
au nom du groupe ID
Balázs Hidvéghi, Jorge Buxadé Villalba

Rapport

A9-0215/2023

Vladimír Bilčík, Nathalie Loiseau

Recommandations pour la réforme des règles du Parlement européen en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité et de lutte contre la corruption (2023/2034(INI))

Proposition de résolution**Considérant A bis (nouveau)***Proposition de résolution**Amendement*

A bis. considérant qu'en 2018, la Cour des comptes européenne (CCE) attirait déjà l'attention sur le fait que les financements accordés à des ONG par la Commission ne pouvaient pas être contrôlés comme il se doit, étant donné qu'il n'existe pas de mécanismes de contrôle efficaces; considérant qu'entre 2014 et 2017, 11,3 milliards d'euros provenant des contribuables européens ont été alloués à des ONG; que, selon la Cour des comptes, il est clair que la Commission ne disposait pas d'informations suffisamment détaillées sur la manière dont l'argent a été dépensé^{1 bis};

1 bis

https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR18_35/SR_NGO_FUNDING_FR.pdf.

Or. en

5.7.2023

A9-0215/26

Amendement 26

Jean-Paul Garraud, Aurélia Beigneux, Harald Vilimsky
au nom du groupe ID
Balázs Hidvéghi, Jorge Buxadé Villalba

Rapport

A9-0215/2023

Vladimír Bilčík, Nathalie Loiseau

Recommandations pour la réforme des règles du Parlement européen en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité et de lutte contre la corruption (2023/2034(INI))

Proposition de résolution

Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A ter. considérant que «Fight Impunity», l'une des ONG mises en cause dans le scandale de corruption de Bruxelles, n'a jamais déposé ses comptes annuels au cours de ses trois années d'existence, alors que la loi belge exige que les organisations à but non lucratif déposent leurs comptes annuels chaque année; que «Fight Impunity» est l'une des ONG de défense des droits de l'homme les plus influentes à Bruxelles et qu'elle a conseillé à plusieurs reprises la sous-commission «Droits de l'homme» du Parlement européen, alors qu'elle n'est pas inscrite dans le registre de transparence du Parlement; considérant que l'ONG «No Peace Without Justice», qui est également impliquée dans le scandale de corruption, a reçu des millions d'euros de la Commission;

Or. en

5.7.2023

A9-0215/27

Amendement 27

Jean-Paul Garraud, Aurélia Beigneux, Harald Vilimsky
au nom du groupe ID
Balázs Hidvéghi, Jorge Buxadé Villalba

Rapport

A9-0215/2023

Vladimír Bilčík, Nathalie Loiseau

Recommandations pour la réforme des règles du Parlement européen en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité et de lutte contre la corruption (2023/2034(INI))

Proposition de résolution

Paragraphe 1 *bis* (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. constate avec inquiétude qu'en décembre 2022, le pire scandale de corruption impliquant les institutions de l'Union depuis des décennies a été découvert à Bruxelles; déplore toute tentative de minimiser ce scandale et la corruption généralisée présente dans les institutions de l'Union ou de déclinier toute responsabilité;

Or. en

5.7.2023

A9-0215/28

Amendement 28

Jean-Paul Garraud, Aurélia Beigneux, Harald Vilimsky
au nom du groupe ID
Balázs Hidvéghi, Jorge Buxadé Villalba

Rapport

A9-0215/2023

Vladimír Bilčík, Nathalie Loiseau

Recommandations pour la réforme des règles du Parlement européen en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité et de lutte contre la corruption (2023/2034(INI))

Proposition de résolution

Paragraphe 1 *ter* (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 ter. constate que la plupart des propositions présentées jusqu'à présent par le Parlement européen sont de nature purement technique et ne cherchent pas en réalité à trouver une véritable solution pour lutter contre la corruption présente au sein des institutions de l'Union; est d'avis que des changements profonds sont nécessaires dans l'ensemble du processus décisionnel de l'Union, qui est actuellement complètement déconnecté des électeurs européens; est d'avis que le paquet de mesures anticorruption proposé par le Parlement ne fait qu'effleurer le problème et que les créateurs et les bénéficiaires de la machine de la corruption n'élimineront pas ce système d'eux-mêmes;

Or. en

5.7.2023

A9-0215/29

Amendement 29

Jean-Paul Garraud, Aurélia Beigneux, Harald Vilimsky
au nom du groupe ID
Balázs Hidvéghi, Jorge Buxadé Villalba

Rapport

A9-0215/2023

Vladimír Bilčík, Nathalie Loiseau

Recommandations pour la réforme des règles du Parlement européen en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité et de lutte contre la corruption (2023/2034(INI))

Proposition de résolution

Paragraphe 49 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

49 bis. prend acte avec inquiétude de la pratique de plusieurs ONG qui sont, en réalité, des manipulateurs politiques qui produisent des rapports politiquement biaisés à l'encontre de certains États membres, en appliquant «deux poids, deux mesures»; demande aux institutions de l'Union d'arrêter de copier-coller aveuglément dans leurs positions officielles des textes et des rapports provenant d'ONG et d'experts externes qui ne sont pas neutres du point de vue politique;

Or. en

5.7.2023

A9-0215/30

Amendement 30

Jean-Paul Garraud, Aurélia Beigneux, Harald Vilimsky
au nom du groupe ID
Balázs Hidvéghi, Jorge Buxadé Villalba

Rapport

A9-0215/2023

Vladimír Bilčík, Nathalie Loiseau

Recommandations pour la réforme des règles du Parlement européen en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité et de lutte contre la corruption (2023/2034(INI))

Proposition de résolution

Paragraphe 49 *ter* (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

49 ter. demande un réexamen des règles actuelles régissant les ONG, en particulier de celles relatives à leur participation aux processus décisionnels de l'Union et à leur financement; demande à la Commission d'exiger de toutes les ONG qu'elles fassent preuve d'une transparence et d'une responsabilité maximales, en particulier de celles qui reçoivent des fonds de la part de l'Union, et de cesser de leur accorder des privilèges et des exemptions;

Or. en